



Borne historique de frontière d'état Savoie-France

MISSIONS

PROTÉGER LES MILIEUX, LA FAUNE, LA FLORE, LES ÉLÉMENTS GÉOLOGIQUES ET LE PAYSAGE

- Suivis scientifiques et soutien à la recherche sur l'état et l'évolution des milieux vivant, non vivant et des espèces.
- Surveiller le site et faire respecter la réglementation, etc.

GÉRER

- Protéger les espèces et milieux menacés à travers des moyens formulés dans le plan de gestion.
- Gérer les activités de loisirs afin de limiter leur impact sur les milieux.
- Préconiser des pratiques d'élevage et d'exploitation forestière adaptées à la conservation des milieux vivant et non vivant, etc.

SENSIBILISER

- Sensibiliser les usagers à la préservation des milieux vivant et non vivant sur site lors de tournées de surveillance.
- Sensibiliser dans les établissements scolaires et lors d'événements publics.
- Contribuer au réseau d'aires protégées à l'échelle nationale et régionale, etc.

FONCTIONNEMENT

Comme les 169 autres réserves naturelles nationales, les Hauts de Chartreuse ont fait l'objet d'un classement par l'État. Le Parc naturel régional de Chartreuse en est le gestionnaire depuis 2001. Instance de concertation, le comité consultatif regroupe les différents acteurs sous l'égide du Préfet : élus locaux, administrations, propriétaires, éleveurs, scientifiques, associations de protection de la nature, chasseurs, fédérations sportives...

Le personnel de la Réserve naturelle est chargé de mettre en œuvre les opérations du plan de gestion sur le terrain et de faire appliquer la réglementation en partenariat avec d'autres services de l'État : Office Français de la Biodiversité, Office National des Forêts, Gendarmerie nationale... Le financement est assuré en majorité par le Ministère en charge de l'environnement avec une participation du Département de l'Isère et de l'Union Européenne sur certaines actions.



Milieux souterrains

RÉGLEMENTATION : MODE D'EMPLOI

Participez à la protection des Hauts de Chartreuse en respectant la réglementation.

Sont interdits principalement :



Les chiens
même tenus en laisse. Un chien, même s'il paraît inoffensif, est perçu comme un prédateur par les animaux sauvages, il peut commettre des dégâts en toute saison.



Tout prélèvement
(plantes, fossiles, champignons, bois, plumes...). Seuls le thé des Alpes et la vulnérable des Chartreux peuvent être prélevés dans la limite de ce qu'une main peut contenir.



Le camping
Seul le bivouac sous tente est autorisé entre le coucher du soleil et le lever du jour. Des arrêtés municipaux peuvent cependant réglementer le bivouac sous tente durant l'été. Consulter le site pour plus d'info : www.parc-chartreuse.net/RNHC



L'accès à certaines zones fragiles
Un tiers du territoire est interdit à la chasse. L'escalade, le parapente et la spéléologie sont réglementés sur certains secteurs pour éviter le dérangement d'espèces sensibles.



Les feux
En altitude, les foyers de feu détruisent le sol pour de nombreuses années et peuvent provoquer des incendies.

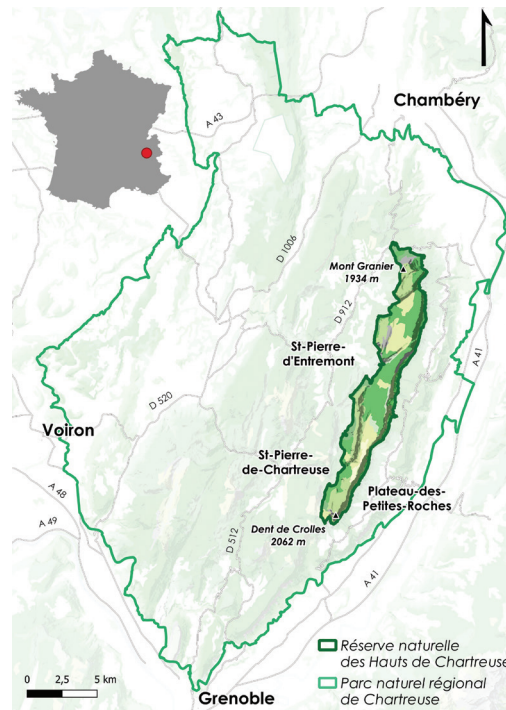


L'accès en véhicules motorisés



Le dépôt de déchets, substances et matériaux

Un guide complet sur la réglementation de la Réserve naturelle est à votre disposition au Parc ou sur : www.parc-chartreuse.net/RNHC



Réserve Naturelle
HAUTS DE CHARTREUSE

www.parc-chartreuse.net/RNHC



Réserve Naturelle HAUTS DE CHARTREUSE



PHOTO COUVERTURE © BRUNO LAVIT / COMPOSITION GRAPHIQUE : CH. THOMAS / IMPRIMERIE DE SAVOIE
MERCI DE NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE
CRÉDITS PHOTOS : J. BAILLY-PARDETEL, THIERRY, G. LAGET, F. RENAUD, J. STROBEL, E. FRACHISE

PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE

04 76 88 75 20

accueil@parc-chartreuse.net
www.parc-chartreuse.net





Réserve Naturelle HAUTS DE CHARTREUSE

■ Dans les préalpes du Nord, la partie Est du massif de la Chartreuse s'étend en un vaste monument rocheux bordé de hautes parois calcaires, du Mont Granier au Nord, à la Dent de Crolles au Sud. Accessible uniquement à pied, cet espace en partie modifié par l'homme a conservé une richesse naturelle exceptionnelle. La Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse a été créée en 1997 afin de sauvegarder le site, menacé par des projets d'aménagements touristiques. Elle a pour mission de protéger, de gérer ce territoire et de sensibiliser pour que les diverses activités qui s'y exercent (élevage, exploitation forestière, randonnée,...) soient compatibles avec la préservation de la faune, de la flore et du paysage.

UN RICHE PATRIMOINE

Plus de 750 espèces de plantes ont été recensées, une trentaine sont rares à l'échelle régionale. Les orchidées sont bien représentées, avec 27 espèces dont le **sabot de Vénus** et la **racine de Corail**. Dans les Alpes, la **vulnérable des Chartreux** et la **potentille luisante** s'observent presque uniquement en Chartreuse. Les forêts de montagne ayant conservé un caractère naturel abritent des espèces très représentatives, comme la **chouette chevêchette**. Le bois mort constitue l'unique habitat de nombreux insectes, comme la **rosalie alpine**, qui ne se reproduit que dans les hêtres. Les Hauts de Chartreuse n'abritent pas moins de 1200 espèces d'invertébrés dont plus de 500 espèces de papillons. Près de 75 espèces d'oiseaux se reproduisent sur le site dont le **tétras-lyre**, espèce très sensible au dérangement. En déclin dans les boisements trop clairs et

les peuplements uniformes de résineux, la **gélinotte** a besoin d'un sous-bois varié. Deux des couples d'**aigles royaux** du massif nichent dans les grandes parois rocheuses. Sur les 50 espèces de mammifères présents, près de la moitié sont des **chauve-souris**. Les Hauts de Chartreuse abritent 24 des 34 espèces de chauve-souris en France, dont certaines sont menacées.

ENTRE NATURE ET HOMME

Les forêts montagnardes des flancs, principalement composées de **hêtres** et de **sapins**, sont exploitées pour leur bois. Sur les Hauts, les surfaces de calcaires ne favorisent pas le développement d'un sol épais et riche. Les forêts subalpines d'**épicéas** ont une croissance lente; elles n'ont plus été exploitées depuis les années 50 et sont d'une grande richesse biologique. Vers les crêtes, les **pins à crochets** sont adaptés à des conditions climatiques extrêmes et

s'implantent sur la roche nue. Les pâturages, installés sur des zones argileuses au sol plus riche, ont été déboisés suite à l'installation des premiers éleveurs il y a 4000 ans. Les vestiges archéologiques du vallon de Marcieu attestent de la présence humaine dès -10000 ans. Aujourd'hui, sur 5 alpages pâturés à la belle saison par environ 800 vaches et 2000 moutons, les éleveurs continuent d'utiliser un terrain difficile. La mosaïque d'herbages, de landes et de forêts constitue un milieu original et fragile dont l'équilibre dépend des modes d'élevage et d'exploitation forestière ainsi que des impacts du changement climatique.

DES FORÊTS AUX PAROIS ROCHEUSES

Certaines espèces n'ont subsisté après les périodes glaciaires que dans les pays nordiques et les massifs montagneux. Caractéristiques des forêts froides, la **chouette chevêchette** et la

chouette de tengmalm nichent dans les arbres creusés par les pics. Le **tétras-lyre** et le **merle à plastron** occupent des landes buissonneuses, en lisière des alpages et des forêts. Plante pionnière des éboulis calcaires, la **dryade à huit pétales** est aussi une relique glaciaire. Du fait de l'altitude moyenne de la Chartreuse, les espèces de l'étage alpin sont peu répandues. La **valériane des débris** et le **tabouret à feuilles rondes** ne poussent que sur quelques crêtes. Le **chocard à bec jaune** et l'**accenteur alpin** nichent dans les parois rocheuses. Après avoir presque disparu dans les années 1980, le **chamois** fréquente à nouveau les vires herbeuses en bordure de forêts. La **marmotte**, réintroduite à partir de 1950, a colonisé aujourd'hui la plupart des pierriers. Le **bouquetin**, dont les vestiges connus remontaient à 3000 ans, a été réintroduit en 2010 et 2011.

UN MONDE MINÉRAL

Les roches sédimentaires (calcaires et marnes) se sont déposées au fond d'une mer chaude entre -135 et -70 millions d'années. Lors de la formation des Alpes, à partir de -30 millions d'années, les couches rocheuses ont été plissées et soulevées. L'érosion n'a laissé en place que le fond d'un pli en forme de longue gouttière (**synclinal perché**) orienté Nord-Sud. Les parois de 300 mètres d'épaisseur sont constituées d'une couche de calcaire pur qui structure le relief. En dissolvant le calcaire, l'eau a creusé des réseaux de grottes qui figurent parmi les plus longs d'Europe (plus de 270 km explorés à ce jour). L'une des cavités abrite des milliers d'**ossements d'ours des cavernes**, espèce éteinte il y a 15000 ans. Un musée dédié à cette découverte est proposé sur la commune d'Entremont-le-Vieux.



- 1 fossile d'oursin
- 2 chouette chevêchette
- 3 pyrole intermédiaire
- 4 rosalie alpine
- 5 primevère oreille d'ours
- 6 bec croisé des sapins
- 7 potentille luisante

- 8 forêt subalpine d'épicéas
- 9 bouquetin mâle
- 10 paroi calcaire lapiazée
- 11 pin à crochets sur calcaire
- 12 dryade à huit pétales
- 13 grand rhinolophe